



Reynès

Saisine

COMITE TECHNIQUE DEPARTEMENTAL CDG66

COLLECTIVITE : Commune de Reynès

Nombre d'habitants : 1375 HAB

Adresse : Hôtel de ville, le village, 66400 Reynès

Contact : Mme Barrot Sandrine

Courriel : comptabilitemairie@reynes.fr

Tel : 04 68 87 18 55

Nombres d'agents :

Titulaires : 15

Stagiaires : 0

Contractuels de droit public : 2

cdd : 2

Objets :

3 / Modification du RIFSEEP

Modification du RIFSEEP

/ RIFSEEP Modification des conditions d'attribution

Délibération N° 320/2021 et ancienne non numérotée

Ancienne délibération et nouvelle

Les modifications apportées se trouvent au niveau de la MODULATION de l'IFSE DU FAIT DES ABSENCES

Avant

MODULATION DE L'IFSE DU FAIT DES ABSENCES

En l'absence de dispositions réglementaires, un agent ne peut pas prétendre au versement de son régime indemnitaire pendant sa période de congés pour indisponibilité physique.

- En cas de congé maladie ordinaire, de congé pour maladie professionnelle ou accident de service/accident du travail :
 - *L'IFSE est maintenu dans les mêmes proportions que le traitement*
- En cas de congé de longue maladie et de congé de longue durée : le versement de l'I.F.S.E. est maintenu.

➔ **Après pour validation CT**

- En cas de congé de longue maladie et de congé de longue durée ou grave maladie : le versement de l'I.F.S.E. est suspendu.

Avant

PRISE EN COMPTE DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL DES AGENTS ET DE LA MANIERE DE SERVIR

L'engagement professionnel et la manière de servir des agents pris en compte pour l'attribution du CIA sont appréciés au regard des critères suivants :

- L'investissement
- La capacité à travailler en équipe (contribution au collectif de travail)
- La connaissance de son domaine d'intervention
- Sa capacité à s'adapter aux exigences du poste
- L'implication dans les projets du service, la réalisation d'objectifs...
- Et plus généralement le sens du service public

Ces critères seront appréciés en lien avec l'entretien d'évaluation professionnelle *de l'année N-1 ou de tout autre document d'évaluation spécifique, etc...*).

➔ **Pour validation CT**

PRISE EN COMPTE DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL DES AGENTS ET DE LA MANIERE DE SERVIR

L'engagement professionnel et la manière de servir des agents pris en compte pour l'attribution du CIA sont appréciés au regard des critères suivants :

- L'investissement de l'agent, prise d'initiative, autonomie
- La capacité à travailler en équipe, entraide et communication, qualité relationnelle.
- Niveau de formation, formations réalisées, dans l'année et connaissance des domaines d'interventions
- Sa capacité à s'adapter aux exigences du poste, disponibilité
- L'implication dans les projets du service, dans la réalisation et l'atteinte des objectifs
- Relation avec la hiérarchie, respect de la fonction publique territoriale, accueillir, être à l'écoute et répondre aux attentes du public
- Ces critères seront appréciés en lien avec l'entretien d'évaluation professionnelle de l'année N-1 ou de tout autre document d'évaluation spécifique, etc...).

Avant

Cadre d'emplois des rédacteurs (B)			
Groupe De Fonction	Emplois ou fonctions exercées (à titre indicatif)	Montant de l'IFSE	
		Plafond annuel réglementaire	Montant annuel maxima
Groupe 1	Secrétariat de mairie, responsable de service	17 480 €	17 480 €
Groupe 2	Adjoint au responsable de la structure, fonctions de coordination, de pilotage	16 015 €	16 15 €

➔ Apres pour validation CT

Cadre d'emplois des rédacteurs (B)			
Groupe De Fonction	Emplois ou fonctions exercées (À titre indicatif)	IFSE	CIA
		Plafond annuel Réglementaire	
Groupe 1	Secrétariat de mairie, responsable de service Adjoint au responsable de la structure, fonctions de coordination, de pilotage et encadrement	17 480 €	2380€

Avant

Cadre d'emplois des adjoints administratifs (C)			
Groupe De Fonction	Emplois ou fonctions exercées (à titre indicatif)	Montant de l'IFSE	
		Plafond annuel réglementaire	Montant annuel maxima
Groupe 1	Secrétaire de Direction, gestionnaire comptable, chef d'équipe, responsable de pôle administratif,	11 340 €	11 340€
Groupe 2	Agent d'accueil, d'exécution	10 800 €	10 800 €

➔ Apres pour validation CT

Cadre d'emplois des adjoints administratifs (C)			
Groupe De Fonction	Emplois ou fonctions exercées (À titre indicatif)	IFSE	CIA
		Plafond annuel Réglementaire	
Groupe 1	Secrétaire de Direction, Secrétaire de Mairie gestionnaire comptable, chef d'équipe, responsable de pôle administratif,	11 340 €	1260€
Groupe 2	Agent d'accueil, d'exécution	10 800 €	1200€

➔ Pour validation CT

Pour tous les cadres d'emplois le montant de L'IFSE ET DU CIA a été mis sur le même tableau afin d'avoir une vue d'ensemble plus claire



Mairie de Reynès

MAIRIE

66400 Reynès

M le Président ,

CDG 66 Comité technique centre Del mon

35, boulevard Saint Assisclé

66020 Perpignan

Reynès le 3/11/2021

Objet : Transmission des pièces pour validation auprès du CT

Dossier suivi par SBARROT

0468871855

comptabilitemairie@reynes.fr

Monsieur le Président,

Je soussigné GUY GATOUNES Maire de la commune de Reynès sollicite auprès de votre centre de gestion le passage en CT des points suivants :

- 1/La modification des horaires de travail du service administratif et du service technique
- 2/Le projet de délibération portant sur la mise en place des 1607heures
- 3/La modification du RIFSEEP

Je vous adresse en complément les éléments nécessaires au traitement de ces différentes demandes, veuillez recevoir M Le Président mes sincères salutations

M Gatounes